

LAMPERTSLOCH

INFOS



Cette année encore,
le Lapin de Pâques déposera
des cadeaux !

Le samedi 19 mars, la
commune se prépare pour
Pâques !



Rendez-vous le 17 avril pour
une **chasse aux trésors**

voir page 8



Alors que la population ukrainienne est durement touchée par la guerre, la **CCAS** a voulu participer à l'**élan de solidarité** national en proposant un point de collecte à la Mairie.

Cependant face à la générosité des français et l'afflux des dons en nature arrivés d'un coup auprès de tous les organismes de soutien aux réfugiés ukrainiens, les associations demandent en priorité **des dons en numéraire**. Ces dons peuvent être fait auprès de la Fondation de France, de la Croix Rouge, du Secours populaire.....

Nous vous informerons de l'évolution d'une éventuelle collecte via Facebook. Merci.

Nous voulons remercier les Pompiers de Lampertsloch-Lobsann qui lors du Marché du 12 mars et grâce à votre participation, ont pu faire un don de 1000 euros aux pompiers Ukrainiens.

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 février 2022

Concernant la forêt, le programme **des travaux d'exploitation et de coupe** ainsi que le programme **des travaux patrimoniaux** ont été approuvés par le Conseil.

Les élus ont fait le choix de l'entreprise Schwitzgebel pour les travaux de **débardage** et pour le **façonnage** du bois enstéré.

La Reconduction de la **concession avec le Club Vosgien** a été approuvée aux mêmes conditions que précédemment.

Le conseil a voté **la création d'un poste d'adjoint administratif**.

Après avoir délibéré, il a été décidé à la majorité de prendre comme **emplacement pour le city-stade**, le terrain situé à côté du terrain de football et de mettre un espace-jeux pour les plus jeunes enfants dans la cour de l'école.

La **location de la salle des fêtes** pour une nouvelle activité a été approuvée.

Le Conseil a adopté la création d'une **place des Malgré-Nous**.

NOTRE FORÊT

Dépérissement du hêtre



Si l'année passée nos forêts ont été un peu moins impactées par le scolyte s'attaquant aux épicéas, la **situation du hêtre reste préoccupante**.

Ayant souffert de la sécheresse des années précédentes, ils marquent de forts signes de dépérissement.

L'aspect le plus visible de ce phénomène étant l'apparition d'un cœur noir.

Ces bois perdent malheureusement en valeur entraînant des conséquences financières non négligeables pour la commune.

Sécurité en forêt – Respect des balisages

Avant chaque intervention les ouvriers forestiers mettent en place le balisage de leur chantier.

Il est rappelé ici qu'il est strictement interdit de pénétrer dans ces zones ainsi délimitées.

Ne pas respecter cette interdiction peut être extrêmement dangereux, autant pour vous-même que pour nos bûcherons. Cette interdiction reste valable tant que le balisage est en place, même s'il n'y a pas de travaux en cours.



MAIRIE



Un nouveau visage en Mairie !

Suite au départ de Dominique Ebert, ce sera **Céline EHLEIDER** qui vous accueillera dorénavant en mairie au côté de Virginie.

TRAVAUX

Réfection du « Bahnel »



En commun accord avec les communes de Preusdorf et Lampertsloch, un bénévole s'est attelé à combler l'ensemble des trous du « Bahnel » (chemin des sources thermales). 35 tonnes de recyclé/concassé ont été nécessaire et près de deux semaines de travail « à la main » !
Bravo pour cette belle initiative et cet engagement citoyen.
La municipalité remercie chaleureusement ce bénévole.



SMITCOM

Pour ne plus recevoir de publicité dans sa boîte !



Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, des publicités, ou des journaux gratuits. Ces courriers non adressés correspondent en moyenne chaque année à 40 kg de déchets par foyer soit 3,88 tonnes de papier jetées par an.

Si vous ne lisez pas ces publicités qui inondent votre boîte aux lettres, il existe un moyen très simple : adopter l'autocollant **STOP PUB**.



Autocollant gratuit et disponible en mairie
ou téléchargé sur <https://www.ecologie.gouv.fr> › stop-pub

INCIVILITES

Encore un **dépôt sauvage** en forêt !



CABINET MEDICAL



La commune souhaite la **bienvenue au Docteur Holzmann** qui s'installe dans le Cabinet Médical de Lampertsloch.



Dr Antoine Holzmann
Médecin généraliste

L'OUTRE FORÊT

L'Outre Forêt, se situe au nord de la forêt de Haguenau.

Comme son nom alsacien Unteremwàld le suggère, elle se trouve « sous forêts » soit par rapport au sens d'écoulement du Rhin au-delà de la forêt de Haguenau.

L'outre-Forêt est délimitée par la forêt de Haguenau au sud, le Bienwald au nord, les contreforts boisés des Vosges du Nord (parc naturel régional des Vosges du Nord) à l'ouest et le Rhin à l'est.



C'est un pays de collines surbaissées dont l'altitude reste modeste : la côte de Surbourg atteint 217m, à comparer à la côte la plus basse sur les bords du Rhin avec environ 110 m d'altitude.

Contrastant avec les zones forestières et les prés voisins, c'est un *Ackerland*, un pays de labours propice à la **polyculture**, grâce à sa couverture limoneuse. Longtemps relativement isolée – la forêt de Haguenau constituant un obstacle avant l'arrivée de l'automobile. Zone frontalière marquée par l'histoire, à l'écart des grands axes mais aussi des itinéraires touristiques les plus convenus, la région a **préservé plus qu'ailleurs ses traditions**, notamment en matière d'habitat. Alors que dans d'autres parties de l'Alsace les maisons à colombages ont pris des couleurs, ici le blanc reste de rigueur. Dans certains villages, tels que Hunsbach, on observe une remarquable homogénéité architecturale, dans d'autres les maisons typiques voisinent avec des constructions modernes, mais l'ensemble reste coquet et abondamment fleuri.

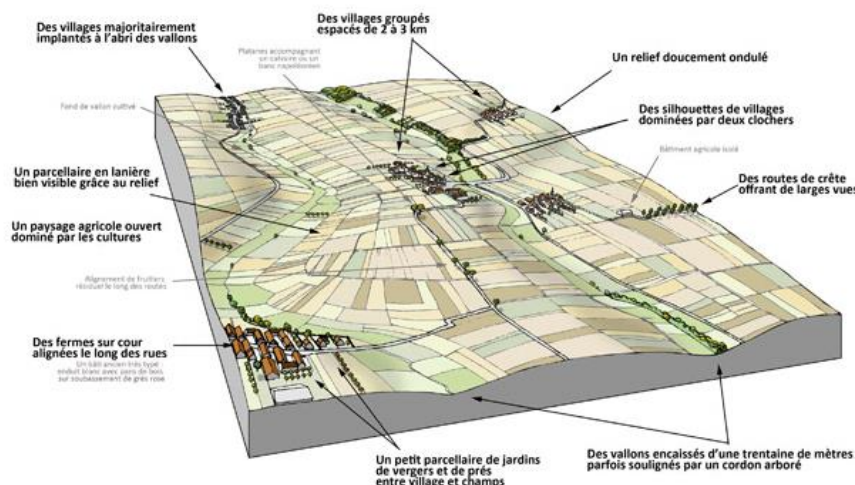
À l'ouest, le **vignoble de Cleebourg**, excentré par rapport au vignoble d'Alsace, s'étend en pente douce sur des coteaux où les moines bénédictins de l'abbaye de Wissembourg avaient planté des vignes au Moyen Âge.



Depuis le Néolithique, on façonne **des poteries** dans la région, en grès au sel, aisément reconnaissables à leurs couleurs, le gris de l'argile et le bleu de cobalt, une tradition perpétuée à Betschdorf.

La **Maison rurale de l'Outre-Forêt** à Kutzenhausen, musée d'arts et de traditions populaires, rend hommage à la vie rurale de la région au début du XX^e siècle.

Le Musée du pétrole de Merckwiller-Pechelbronn confirme que **la région fut pionnière de l'industrie pétrolière dans le monde**. Pechelbronn étant un lieu-dit de la commune de Lampertsloch, déjà en 1498, il est fait mention d'une source bitumineuse à Lampertsloch.



Bloc diagramme des paysages de l'Outre-Forêt



Les Schnackebeck parcourent le monde....

Le 17 mars, c'est la fête nationale irlandaise, la Saint-Patrick, Silène Chêne vit depuis presque 3 ans à Dublin.

Silène, qu'est ce qui t'a amené à vivre en Irlande ? Comment vit-on à Dublin ?

Après un peu de temps à travailler ici et là, j'ai commencé à me tourner vers l'Europe plutôt que des recherches d'emplois locaux. J'ai trouvé un employeur à Cork en Irlande, prêt à payer pour mon déménagement et quelques semaines plus tard, mes parents et mon petit frère m'accompagnaient, moi et mes 2 valises, au Baden Airport direction Cork. Je n'y suis pas restée très longtemps, mais bien décidée à tenter ma chance une nouvelle fois en Irlande, j'ai trouvé une autre entreprise qui cherchait un.e français.e d'urgence. Et me revoilà sur la route, avec mes valises, dans un bus pour la capitale.



Je vis à Dublin depuis juillet 2019.



La cathédrale Saint-Patrick

Dublin est une ville à taille humaine, rien à voir avec Paris ou Londres, bien que les prix de l'immobilier rivalisent. Elle abrite un huitième de la population irlandaise.

Ce que j'ai appris, c'est que **Dublin est vraiment très internationale**. Il y a beaucoup de personnes venues de toute l'Europe, mais aussi de pays plus lointain comme la Nouvelle Zélande, le Japon, le Brésil, le Congo, etc. On dit souvent que si vous voulez rencontrer des irlandais, il va falloir aller un peu plus loin de Dublin.

La longue influence du Royaume-Uni est partout : des chippers (fast-food originel, le fish and chips) aux bus à deux étages. Mais Dublin vous rappelle son identité à chaque coin de rue : **pubs, musique folklorique**, panneaux et annonces en gaélique irlandais. Les musées historiques ici, sont très intéressants à visiter et aussi la bibliothèque de Trinity Collège qui est magnifique et où on peut voir le « Book of Kells », un livre du 7ème siècle qui nous en apprend tellement sur l'histoire de l'île.

J'ai mis du temps à m'habituer aux supermarchés. Beaucoup d'entre eux ont un rayon savon/shampooing/beauté très limité. On va plutôt dans un drugstore, une pharmacie qui vend aussi bien les prescriptions que le gel douche le plus basique. Evidemment, vous aurez du mal à vous en sortir sans parler anglais. A moins que vous tombiez sur l'un des nombreux ressortissants français. C'est toujours drôle de rencontrer quelqu'un et de réaliser qu'il a un accent français avant de changer de langue dans la conversation.

Les irlandais sont très gentils et sympathiques.

Comme les Français, ils adorent les compétitions sportives.

Beaucoup de pubs diffusent les matchs et les supporters vont les voir en groupe plutôt que de les regarder chez soi.

C'est pas mon truc. Je préfère un autre type de pub : ceux qui ont une scène avec un groupe en live tous les soirs. Et vous trouverez de tout : de la musique traditionnelle, du métal, même des "open mic" (micro libre) pour les poètes en herbe ! Les nombreux pubs sont très fréquentés, et la bière, la Guinness bien sûr, coule à flot !



Temple Bar
dans le Quartier emblématique de Dublin



Dublin est très « vert » il y a beaucoup de **parcs et de squares, d'espaces verts** et en une demi-heure, à partir du centre-ville on peut se promener à la campagne, en bord de mer où visiter un château !

Château de Malahide à 20 km du centre de Dublin

NOTRE ECOLE

Le saviez-vous ?



Tous les ans, les enfants de l'école de Lampertsloch s'entraînent en cas de survenue d'un risque majeur.

Une fois par an, ils se cachent tous dans l'école pour palier à une intrusion de type terrorisme. Ils évacuent l'école trois fois par an pour fuir un incendie. Une fois par an, ils se cachent sous les tables puis évacuent en cas de séisme, et enfin, ils se confinent au sous-sol de l'école, une fois par an, en cas de tempête.

Tous ces exercices sont obligatoires.



Mardi 1^{er} mars, c'était Mardi Gras.

Les enfants de l'école de Lampertsloch pouvaient venir déguisés en classe.

Chouette !



Plantation d'arbres en forêt par les élèves du CE1-CE2 de Lampertsloch



Lundi 7 mars, c'est à la première heure de classe et sous un franc et glacial soleil hivernal que nous avons pris la **direction de la forêt**, accompagnés de l'ancien maire Freddy THALMANN et du papi à Romain.

Romain, ancien élève de CE2, est parti aux dernières vacances de Noël avec ses parents pour **aller vivre dans un pays lointain : l'Australie !**



Damien LEICHTNAM, technicien forestier, nous attendait au niveau de la cabane des chasseurs : la parcelle de plantation se trouve un peu plus loin. Sur les conseils de Damien, nous avons planté de jeunes **plants de noyers et d'alisiers torminaux**, espèces moins sensibles au réchauffement climatique.



Après cette démonstration, place au travail : il ne fallait pas chômer car il y avait **3 rangées d'une vingtaine d'arbres à planter**.

Aussi, nous avons constitué 3 équipes, chacune s'occupant d'une rangée et encadrées par des amoureux de la forêt qui ont su, au vu de la motivation des enfants face à une tâche ardue, leur montrer toute l'exaltation que peut procurer la plantation d'un jeune arbre. A coup sûr, les enfants retourneront voir grandir leurs bébés !



Après l'effort, le réconfort !

Pour remercier les enfants qui se sont sacrément bien investis dans cette tâche concrète ayant du sens à leur yeux, Freddy avait prévu un goûter au local du groupe des jeunes de Lampertsloch.

La razzia fut TOTALE !

Pour le bonheur des plus petits et des plus grands 😊

...

Cette année, le Lapin de Pâques
déposera à nouveaux des cadeaux et des chocolats
aux différents endroits du village décorés par la commune

...

Partez à la recherche de ces « trésors »
le dimanche 17 avril

Rappel DES REGLES DE LA CHASSE AUX TRESORS

- Tu dois avoir entre **3 et 11 ans**
- Tu dois être de **Lampertsloch**
- La chasse aux trésors démarre le **17 avril 2021 au lever de soleil**
- Tu n'as le droit qu'à **UN** seul trésor (pense aux autres enfants)
- Prends-toi en **photo** avec ta trouvaille à l'endroit de ta découverte et envoie la photo à mylamperstloch@gmail.com

Et côté Carnaval ça donne quoi ?

Voici les très beaux masques qui ont été réalisés par des enfants du village et qui seront récompensés.
Merci à eux pour leur participation.



NEWS !!!! Des petits « Schnackebeck » en Australie !



Depuis Janvier dernier, la famille Kauss est partie vivre en Australie près de Brisbane. Ils profitent actuellement de la chaleur de l'été (entre 30 et 36 degrés !) et se sont déjà fait de drôle de nouveaux copains. 😊



Si vous avez des questions à poser à Camille ou Romain, n'hésitez pas à nous les envoyer par E-mail à mylamperstloch@gmail.com. Nous vous donnerons très prochainement plus de nouvelles.

ANNONCES



Elections 2022

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches **10 et 24 avril 2022**.

Vous allez être absent le jour de l'élection ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire **une procuration**.

Comment faire ?

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans une gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans une brigade de gendarmerie où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité (vous devez également connaître le Numéro national d'électeur de la personne à qui vous donnez procuration)

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

La commune **recherche des personnes volontaires** pour devenir **assesseur lors des élections**.

Quel est le rôle des assesseurs ?

Membres des bureaux de vote, les assesseurs participent au déroulement des opérations électorales.

Dans notre commune, il s'agit d'une permanence de 2 heures 30, la répartition des tâches qui leur incombent étant faite en début de séance.

Ils sont généralement chargés :

- de contrôler et faire signer la liste d'émargement,
- d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin.

Ils peuvent également être amenés à procéder au contrôle d'identité des électeurs.

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter la mairie.



Lancement de la campagne du fleurissement 2022 par la Commune :

Pour les propriétaires et locataires d'immeubles qui ont à cœur de **fleurir les façades, jardins et autres installations donnant sur la rue**, la Commune participera financièrement à l'achat de fleurs et prendra donc en charge 1 € par fleur achetée, limité à 30 pièces par maison (soit 30 € au total).



Ces fleurs devront obligatoirement être commandées sur le coupon-réponse ci-joint qui est à remettre impérativement à la Mairie, avant le 24 avril 2022.

La Commune ne subventionnera plus les fleurs directement commandées auprès des Ets WALTHER, sans passer par la Mairie.

Merci à tous les participants qui font un effort pour le fleurissement et l'embellissement de notre village.

FLEURISSEMENT 2022 – LAMPERTSLOCH

Coupon réponse à remettre à la Mairie de Lampertsloch avant le 24 avril 2022



Je soussigné

Demeurant à LAMPERTSLOCH au

Commande fleurs (Horticulture WALTHER à Preuschkendorf)

J'ai pris bonne note que la commune prend en charge 1 € par fleur achetée, avec un remboursement maximum de 30 pièces par maison (30 €).

Signature :

ANNONCES



Le Sycofose recrute un apprenti

Le Syndicat des Communes Forestières de Soultz-sous-forêts et Environs recherche pour la rentrée de septembre 2022 un(e) apprenti(e) bûcheron(ne) préparant les diplômes :

- BPA Travaux forestiers Bûcheronnage
- BAC Professionnel Forêt

Pour tous renseignements contacter Damien Leichtnam au 06 20 93 69 30

Nouvelle activité sportive

Bonjour,

Je me présente : Melissa SCHULER, fille de Albert et Nadine SCHULER habitant à LAMPERTSLOCH.

Diplômée de la Faculté des Sciences Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) avec une spécialisation en Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS), je suis actuellement enseignante en activités physiques adaptées depuis 2020,

J'aimerais **vous proposer prochainement des cours de Pilates** dans notre salle des fêtes du village. Le Pilates est une pratique douce axée sur le renforcement musculaire des muscles profonds grâce à des mouvements précis et une respiration profonde. La méthode est accessible et peut s'adapter à toute personne.

Deux cours auront lieu les lundis soirs de 18H20 à 19H20 et de 19H30 à 20H30
à partir du lundi 11 avril 2022.

La première séance sera gratuite pour vous permettre de découvrir l'activité.

Tarification :

- la séance : 10€
- un abonnement mensuel : 30€
- une carte de 10 séances (valable 6 mois) : 90€



Pour d'avantages de renseignements sur la méthode Pilates ou pour vous inscrire à une séance, vous pouvez me contacter par mail : schulermelissa@gmail.com ou au numéro suivant 06.34.63.11.60.

Recyclage de pneus

Face aux dépôts sauvages, le **SMICTOM s'engage afin de donner une solution à l'élimination de vos pneus usagés.**

Une opération spécifique de collecte des pneus usagés sera organisée pour les particuliers **le lundi 11 avril 2022.**

Collecte réservée aux particuliers résidant sur le territoire du SMICTOM Nord Alsace.

- Présentation obligatoire du badge de déchèterie
- Dépôt limité à 4 pneus VL par foyer
- **Formulaire** à télécharger sur <https://smitcom-nord67.com/formulaire-pneu/> ou **disponible en mairie** > à compléter intégralement **avant le 4 avril 2022.**



Sont acceptés :
Pneus déjantés
Pneus propres
Pneus de particuliers
Pneus entiers

Ne sont pas acceptés :
Pneus avec jantes
Pneus souillés
Pneus PL et agricoles
Pneus coupés ou déchirés



Une 2^e collecte sera organisée à l'automne.

ANNONCES

Décoration et fleurissement

Le Conseil municipal avec quelques villageois, s'est investi depuis 2 ans dans la décoration du village pour Noël et Pâques. Les entrées, places du village et les fontaines sont régulièrement décorées et fleuries.

Le temps est venu de préparer la décoration estivale !

Si vous avez envie de **participer à la décoration et au fleurissement** de la commune, que vous ayez la main verte ou non, des idées ou non, si vous êtes animés d'une même volonté d'avoir un village propre, décoré et accueillant, vous pouvez rejoindre l'équipe en contactant Sylvie Chêne au 06.63.07.30.89 ou par mail sur mylampertsloch@gmail.com



Mise à disposition de terrains (du 1^{er} avril au 11 novembre 2022)

La commune met à disposition un terrain situé section 08 parcelle 88 (lieu dit Schmalzrodberg) d'environ 26.39 ares ainsi qu'un terrain situé section 04 parcelles 74 et 75 d'environ 4 ares, pour pature, parcage animaux ou récolte de foin. Toute personne intéressée peut déposer sa candidature à la mairie **avant le 29 mars**.

Marché du terroir



Le marché du terroir animé par nos associations a lieu tous les 2^{es} samedi du mois.

Buvette et restauration dès 11h



LE CONSEIL DIETETIQUE DE FREDERIQUE

A VOS CRÊPES !

Pourquoi ne pas se faire plaisir tout en gardant la ligne !

- 250 g de farine semi-complète type 110
- 4 œufs
- 1 cuillère à café d'huile de colza
- 50 cl de lait de vache ou de lait végétal
- 1 pincée de sel

Mélangez farine, sel et œuf. Quand le mélange devient épais, ajoutez le lait froid petit à petit.

Votre pâte doit être fluide. Si elle vous paraît trop épaisse, rajoutez un peu de lait.

Ajoutez ensuite l'huile et laissez reposer 1 heure.

Faites cuire vos crêpes dans une poêle légèrement huilée et accompagnez les d'un œuf au plat, d'une demi tomate et de 2 cuillères à soupe de courgettes cuites à l'huile d'olive et au curcuma.



Frédérique Walther
DIÉTÉTICIENNE – NUTRITIONNISTE

07.85.99.19.10
frederique.walther.dietetique@gmail.com

NOS JOIES - NOS PEINES

Nous avons souhaité un heureux anniversaire à :

JOST épouse WELSCH Marie-Louise, née le 27/01/1935, 87ans.
SCHWENCKER veuve SATTler Georgette, née le 04/02/1935, 87 ans.
HEBTING veuve KELLER Hélène née le 08/02/1941, 81 ans.
WELSCH veuve LANG Marie-Antoinette, née le 08/02/1934, 88 ans.
PRINTZ Jean-Jacques, né le 13/02/1939, 83 ans.
FREY veuve MATHIEU Jacqueline, née le 01/03/1936, 86 ans.
LOEHR veuve AMRHEIN Liliane, née le 10/03/1940, 82 ans.
JOESSEL épouse LOEHR Odette, née le 15/03/1939, 83 ans.
LINCKER Bernard, né le 15/03/1934, 88 ans.
DE SAINT POL Bernard, né le 17/03/1934, 88 ans.



ABERT Veuve STIEG Marthe
née le 25/01/1942, 80 ans



LOEHR veuve LAUTH Anne,
née le 27/01/1932, 90 ans.

BIEHLER épouse LINCKER Odile,
née le 08/03/1937, 85 ans.



Félicitations à l'occasion de leurs noces de diamant, 60 ans :

STURM Alfred et Liselotte le 10 mars

Félicitations aux nouveaux parents :

JAEGER Mélanie et LEBOLD Geoffrey parents de **Tiago** né le 16 février 2022.

En cas de décès merci de contacter le Maire qui se chargera de sonner le glas. Tél : 07.88.37.32.39
La sonnerie se fera après 17h

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

Les mardis de 14h à 18h, mercredis de 9h à 12h et vendredis de 16h à 19h

Téléphone : 03.88.80.77.45 Fax : 03.88.80.74.38 Mail : mairie.lampertsloch@wanadoo.fr

En cas d'extrême urgence, on est prié de s'adresser directement au Maire au 07.88.37.32.39 ou à l'un des trois adjoints.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS EN MAIRIE

Permanences du Maire, M. WALTER Dany :

Les mardis de 17h à 18h et les 1^{ers} et 5^{èmes} vendredis du mois de 18h à 19h et sur rendez-vous

Permanences des Adjointes, M. STEPHAN Daniel, M. HERRMANN Pierre et Mme CHENE Sylvie :

Les 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} vendredis du mois de 18h à 19h